



fabula
Les Colloques

Fabula / Les Colloques
Michel de Certeau et la littérature

Histoire, littérature et psychanalyse. Michel de Certeau et l'école des *Annales* (1974-1975)

Denis Pelletier



Pour citer cet article

Denis Pelletier, « Histoire, littérature et psychanalyse. Michel de Certeau et l'école des *Annales* (1974-1975) », *Fabula / Les colloques*, « Michel de Certeau et la littérature », URL : <https://www.fabula.org/colloques/document4947.php>, article mis en ligne le 27 Novembre 2017, consulté le 06 Mai 2024

Histoire, littérature et psychanalyse. Michel de Certeau et l'école des *Annales* (1974-1975)

Denis Pelletier

Je m'intéresse au texte que Michel de Certeau publia, sous le titre « L'opération historique¹ », en ouverture du collectif *Faire de l'histoire paru* en 1974, et qu'il reprit l'année suivante dans *L'Écriture de l'histoire*, dans une version revue et augmentée dont le titre était devenu « L'opération historiographique² ». Ce texte « double » me paraît éclairer la manière dont Michel de Certeau définissait le travail de l'historien à la lumière de la littérature et de la psychanalyse, à un moment où cette posture était encore marginale au regard des débats qui animaient le milieu des historiens français. Une tension le traverse. D'un côté, il marque un second temps fort de la relation entre Michel de Certeau et l'École des *Annales* – le premier avait été la polémique de 1969-1970 avec Robert Mandrou sur la sorcellerie au xvii^e siècle, au moment où Braudel excluait Mandrou du cercle de ses héritiers³. Que Jacques Le Goff et Pierre Nora aient demandé en 1974 à Certeau d'introduire *Faire de l'histoire* signalait une reconnaissance. Mais, d'un autre côté, cette reconnaissance reposait en partie sur un malentendu dont témoignent les deux versions successives de l'article : elles ne disent pas la même chose de l'histoire, et c'est dans la seconde, parue dans un ouvrage personnel, que se tient la véritable originalité de l'apport de Certeau au débat entre historiens⁴.

¹ Michel de Certeau, « L'opération historique », in Jacques Le Goff, Pierre Nora (dir.), *Faire de l'histoire*. Vol. I. *Nouveaux problèmes*, Paris, Gallimard, 1974, nouvelle édition 1986, coll. « Folio-histoire », p. 19-68. La pagination donnée ci-dessous est celle de l'édition de 1986.

² Michel de Certeau, « L'opération historiographique », *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, p. 63-120, dont je suis la pagination. Texte repris en édition de poche, Paris, Folio-Histoire, 2002, p. 77-142.

³ Michel de Certeau, « Une mutation culturelle et religieuse : les magistrats devant les sorciers du xviii^e siècle », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, t. LV, 1969 (juillet-décembre), p. 300-319. Voir Denis Pelletier, « Certeau, Mandrou. Un jésuite entre chez les historiens », dans Étienne Fouilloux, Frédéric Gugelot (dir.), *Jésuites français et sciences humaines (années 1960)*, Lyon, *Chrétiens et sociétés*, Col. « Documents et mémoires », 22, 2014, p. 157-174.

⁴ Sur l'écart entre Michel de Certeau et les historiens au cours des années 1970-1985, voir Dominique Julia, « Une histoire en actes », in Luce Giard (dir.), *Le Voyage mystique. Michel de Certeau*, Paris, Cerf / *Recherches de science religieuse*, 1988, p. 103-123.

***Faire de l'histoire* et l'historiographie des années 1970**

L'école des *Annales* après Fernand Braudel

Pour comprendre ce malentendu, il faut d'abord en ressaisir le lieu et le moment. Collectif de 33 auteurs, publié dans la collection blanche de Gallimard au moment où Fernand Braudel prend sa retraite, *Faire de l'histoire* marque le passage de la seconde à la troisième génération des *Annales*, dont il sera bientôt considéré comme le « manifeste éclaté⁵ ». La grande majorité des auteurs (27 sur 33) pratiquent l'histoire ou l'anthropologie historique, avec une domination des périodes moderne et contemporaine (11 chacune) sur le Moyen Âge (2) et l'Antiquité (3). Le groupe est très majoritairement parisien, à l'exception de deux étrangers (Jean Starobinski, Genève et Henri Zerner, Harvard) et de Paul Veyne, professeur à Aix-en-Provence. La VI^e section de l'École pratique des hautes études (EPHE), qui deviendra en 1975 l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), y est largement dominante : douze auteurs y sont rattachés (Jean-Paul Aron, Alain Besançon, André Burguière, Marcel Détiègne, Marc Ferro, François Furet, Jacques Le Goff, Jacques Ozouf, Jean-Pierre Peter, Pierre Vidal-Naquet, Pierre Vilar, Nathan Wachtel), auxquels il faut ajouter trois « anciens » (Alphonse Dupront, devenu président de Paris IV, Jean Bouvier, passé à Paris VIII et Emmanuel Le Roy Ladurie, élu en 1973 au Collège de France). Parmi les autres contributeurs, rattachés à Paris I (Roger Chartier, Alain Schnapp, Michel Serres), Paris IV (Pierre Chaunu), Paris VII (Michel de Certeau, Henri Moniot, Daniel Roche), Paris VIII (Jean-Claude Chevalier, Jacques Julliard), à l'IEP (Pierre Nora) et au Collège de France (Georges Duby, André Leroi-Gourhan), quatre intégreront l'EHESS dans le courant des années 1970 (Chartier 1975, Nora 1976, Revel 1978, Julliard 1979), deux autres dans les années 1980 (Certeau 1984, Roche 1989). Enfin, Dominique Julia et Mona Ozouf feront toute leur carrière au CNRS, mais « dans les murs » de l'EHESS du fait de leur laboratoire de rattachement⁶.

Le passage de la deuxième à la troisième génération des *Annales*, qui accompagne la prise d'autonomie de la future EHESS par rapport à l'EPHE, est marqué par un glissement vers l'histoire moderne et contemporaine. La juxtaposition d'approches

⁵ Jacques Le Goff, Pierre Nora, *Faire de l'histoire*. Vol. I. *Nouveaux problèmes*, Vol. II. *Nouvelles approches*, Vol. III. *Nouveaux objets*, Paris, Gallimard, 1974. François Dosse, *L'Histoire en miettes. Des « Annales » à la « nouvelle histoire »*, Paris, La Découverte, 1987.

⁶ Je m'appuie sur la liste des auteurs figurant à la fin des trois volumes, et sur la liste des enseignants-chercheurs de l'EHESS publiée à la fin du collectif dirigé par Jacques Revel et Nathan Wachtel, *Une École pour les sciences sociales. De la VI^e section à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales*, Paris, Cerf, 1996.

spécifiques (« Nouveaux problèmes, Nouvelles approches, Nouveaux objets ») qui caractérise *Faire de l'histoire* est aussi un jalon de l'entrée en crise du paradigme de l'histoire économique et sociale comme histoire « totale » ou « globale ». Ce paradigme était encore celui de Fernand Braudel, relayé en histoire contemporaine, mais à distance des *Annales*, par Ernest Labrousse et Pierre Léon. La crise se traduit notamment par la remise en cause d'un certain nombre de concepts macro-historiques (la bourgeoisie, la classe ouvrière, la modernisation...), au profit de démarches davantage soucieuses de la pluralité des échelles et de la subjectivité des acteurs. En histoire contemporaine, la thèse de Michelle Perrot et le passage d'Alain Corbin d'une thèse classique d'histoire économique et sociale à son projet d'histoire des sensibilités sont emblématiques de cet ébranlement du travail historique. En histoire moderne, le débat autour de la question de mentalités, qui affleurait dans la discussion sur la sorcellerie entre Certeau et Mandrou, joue un rôle analogue. Le paysage se stabilisera au bout de quelques années autour du mot d'ordre d'une « histoire des représentations », attentive à la part des représentations individuelles et collectives dans la construction du monde social. De cet ébranlement paradigmatique témoignent au moins deux autres ouvrages collectifs. En 1974, les Éditions sociales, liées au PCF, font paraître *Aujourd'hui, l'histoire*⁷, qui regroupe diverses contributions à « l'enquête sur l'histoire » menée par *La Nouvelle Critique* depuis 1968 : c'est le paradigme marxiste qui est ici mis à l'épreuve de l'éclatement des points de vue et des méthodes. En 1978, Jacques Le Goff dirigera enfin chez Retz un premier bilan de la « nouvelle histoire⁸ » postérieure à mai 68.

Deux champs en marge, la littérature et la psychanalyse

Quelle place la littérature et la psychanalyse occupent-elles dans ce moment ? Dans *Faire de l'histoire*, la littérature est présente à travers les contributions de Jean Starobinski et du linguiste Jean-Claude Chevalier. Elle l'est aussi, mais de façon diffuse, dans une critique encore feutrée du réalisme historique qui court d'un texte à l'autre, mais dont Paul Veyne est alors le principal porte-parole, encore marginal. Seul « provincial » parmi les auteurs, il doit sa place à la publication en 1971 de *Comment on écrit l'histoire*⁹. En décrivant le récit historique comme la construction d'une « intrigue vraisemblable », Veyne avait rouvert un débat fort ancien sur le

⁷ Antoine Casanova, François Hincker (dir.), *Aujourd'hui, l'histoire*, Paris, Éditions sociales, 1974.

⁸ Jacques Le Goff, *La nouvelle histoire*, Paris, Retz, 1978.

⁹ Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, Paris, Seuil, 1971.

rapport entre texte historique et texte littéraire. S'amorçait alors une séquence dont on peut considérer qu'elle s'est close en 1985-1986 avec la publication par Paul Ricoeur de *Temps et récit* puis sa lecture par les historiens: en un peu moins de deux décennies, les notions de « fiction vraie » et d'« intrigue vraisemblable » ont gagné droit de cité au sein de la corporation historique, sans jamais cesser pourtant d'être discutées. Ce débat comporte une dimension institutionnelle, dans une université post-68 où la question de l'interdisciplinarité se noue autour de la construction de facultés regroupant plusieurs départements: l'histoire doit-elle pencher du côté des départements de littérature, ou du côté de ceux de sciences sociales? Il comporte aussi une dimension épistémologique, qui est la critique du réalisme historique, construit dans le compagnonnage avec les sciences sociales.

Délibérément polémique, *Comment on écrit l'histoire* avait été fraîchement accueilli lors de sa parution. Certeau lui-même lui consacra dans les *Annales* quelques pages à la fois polémiques – « le jeu de massacre sent le pastis », écrivait-il – et attentives à « l'épistémologie de transition » que dessinaient à ses yeux le renvoi de l'histoire à « un genre littéraire, organisé en forme d'intrigue et composé d'une série d'épisodes » d'une part, le rôle accordé par Veyne au « désir de l'historien » dans la construction du discours historiographique de l'autre¹⁰. Reste que, en 1974, Paul Veyne apparaissait encore comme un franc-tireur, et que c'est le glissement ultérieur de l'histoire économique et sociale vers celle des représentations, ainsi sans doute que son compagnonnage intellectuel avec Michel Foucault, qui firent de lui une figure tutélaire de l'école historique française.

Il en va alors de même de la psychanalyse. Dans *Faire de l'histoire*, Alain Besançon lui consacre un chapitre, d'ailleurs centré sur deux textes littéraires, le *Que faire?* de Tchernychevski et la nouvelle *Le sous-sol* de Dostoïevski¹¹. Mais quoi d'autre? En 1975 parut *Histoire et psychanalyse* de Saul Friedländer¹², qui resta longtemps la seule référence francophone sur la question. Le débat sur l'histoire des mentalités, ainsi que celui sur la « religion populaire », faisaient un usage assez approximatif des concepts d'« inconscient collectif » et de « retour du refoulé », qui fonctionnèrent plus tard dans les premiers travaux sur la mémoire collective de Vichy¹³. Reste que, au milieu des années 1970, la résistance du réalisme historique nourrissait encore dans la corporation historique une méfiance prononcée, tant à l'égard du texte littéraire, au nom du primat de l'archive dans la construction des faits, qu'à l'égard de la psychanalyse, au nom du « rapport au réel » constitutif de la

¹⁰ Michel de Certeau, « Une épistémologie de transition : Paul Veyne », *Annales ESC*, 6/1972, p. 1317-1327, citations p. 1317, 1319, 1323.

¹¹ Alain Besançon, « L'inconscient : l'épisode de la prostituée dans *Que faire?* et dans *Le Sous-sol* », *Faire de l'histoire*, vol. III, *op. cit.*, p. 48-79.

¹² Saul Friedländer, *Histoire et psychanalyse. Essai sur les possibilités et les limites de la psycho-histoire*, Paris, Seuil, 1975.

¹³ Henri Rousso, *Le Syndrome de Vichy*, Paris, Seuil, 1987.

vérité historique. Quiconque aurait alors établi son rapport à l'histoire en donnant une place centrale à l'une et à l'autre s'exposait au risque de la marginalisation. Or c'était le cas de Michel de Certeau. Son statut d'historien de la spiritualité au xvii^e siècle, engagé depuis 1968 dans une réflexion sur le statut contemporain des sciences sociales et pratiquant de manière systématique une démarche transdisciplinaire, explique la place qu'occupait sa contribution en tête de *Faire de l'histoire*. À sa manière, il était à la fois « moderniste » et « contemporanéiste », engagé dans la discussion du réalisme historique. Mais ce positionnement avait pour corollaire une distance qui éclaire la stratégie d'écriture qu'il adopta à cette occasion.

1974. L'opération historique

« L'opération historique » comporte deux parties, intitulées « un lieu social » et « une pratique ». En 1975, Certeau en ajoutera une troisième, « une écriture », où se nouera l'essentiel de son rapport à la littérature et à la psychanalyse. Dans ma lecture de la version de 1974, j'attire l'attention sur deux points, la critique par Certeau du réalisme historique et la question de l'archive comme fondement d'un « hétérogène », qui constitue l'histoire en instance critique de tous les savoirs sociaux, à distance du projet braudélien d'une histoire totale.

Institution historique et construction sociale des savoirs

Analyser l'histoire dans sa dimension de « lieu social » est une manière de la définir comme une institution du savoir, c'est-à-dire dans une relation au présent et non au passé. Le propos n'est pas neuf, car il reprend pour partie un lieu commun de la critique du positivisme historique telle que la pratiquaient Febvre et Bloch dans leur combat contre l'école de Langlois et Seignobos. Mais Certeau inscrit cette critique dans un contexte différent, en convoquant successivement Raymond Aron, Michel Foucault et Paul Veyne. Aron, le premier, dans son étude de 1938 sur l'école historique allemande¹⁴, « a retiré à l'histoire le privilège dont elle se targuait quand elle prétendait reconstituer la "vérité" de ce qui s'était passé » (p. 21). Mais en déplaçant le regard de l'archive vers la libre décision de l'auteur, Aron a ignoré combien l'institution, et la société à travers elle, pèsent dans ce choix individuel. Il a donc établi « dans un statut *réservé* tant le règne des idées que le royaume des

¹⁴ Raymond Aron, *Introduction à la philosophie critique de l'histoire. Essai sur les limites de l'objectivité historique*, Paris, Vrin, 1938.

intellectuels » (p. 23). Veyne est passible d'une critique analogue : attentif au désir de l'historien, il ne prête pas attention à sa régulation sociale. Foucault lui-même, dans ses premiers ouvrages, « supposait encore [...] l'autonomie du *lieu* théorique » (p. 23) où se déploie le discours de vérité scientifique, et ce n'est qu'avec *L'archéologie du savoir* (1969), qu'il a pris en compte la place des « conflits sociaux dans l'examen d'une structure épistémologique, celle de l'histoire » (p. 24).

Au regard des positions d'Aron, de Veyne et du premier Foucault, que l'on pourrait qualifier de « libérales », Certeau déplace le regard vers l'histoire politique de l'institution. D'une part, « une situation sociale, écrit-il, change à la fois le mode du travail et le type du discours. Est-ce là un "bien" ou un "mal" ? C'est d'abord un fait. Il se décèle partout, là même où il est tu » (p. 31). D'autre part, « avant de savoir ce que l'histoire *dit* d'une société, il importe d'analyser comment elle *y fonctionne*. Cette institution s'inscrit dans un complexe qui lui *permet* seulement un type de production et lui en *interdit* d'autres » (p. 35).

L'histoire fonctionne donc sur le non-dit d'une censure qui contraint l'historien dans ses choix d'objets. Il y a là un déplacement considérable au regard de l'héritage de Febvre, Bloch et Braudel : il n'est plus possible de promouvoir une « bonne » histoire sociale sans interroger le rapport de domination par lequel cette histoire récuse une part de l'altérité du passé au nom d'enjeux qu'elle dissimule. Dans sa polémique avec Mandrou sur l'histoire de la possession puis sur la « culture populaire¹⁵ », Certeau lui avait déjà reproché de reprendre à son compte la violence sociale des dominants – les magistrats face aux possédés, les tenants de la culture savante face au « peuple » – au nom d'une conception des Lumières qui s'était justement imposée à la faveur de la crise culturelle dont il prétendait rendre compte. Pour Certeau, toute histoire est sociale, au sens où elle est socialement construite par son rapport à l'institution qui l'autorise.

Le propos est certes marqué par « l'air du temps » caractéristique du moment 68. Mais il a pris chez Certeau la forme d'une réflexion sur ce qu'il appelle le « fonctionnement social des savoirs¹⁶ », où se croisent le travail de l'historien moderniste sur la crise spirituelle du xvii^e siècle et l'interrogation sur les événements de mai 68 analysés comme une crise politique des systèmes de savoir. Dans cet article qu'il rédige à l'intention de ses « nouveaux » collègues, le constat prend la forme d'une injonction : « Le discours "scientifique" qui *ne parle pas* de sa relation au "corps" social ne saurait articuler une pratique. Il cesse d'être

¹⁵ Michel de Certeau, Dominique Julia, Jacques Revel, « La beauté du mort », *Politique aujourd'hui*, décembre 1970, p. 3-23, texte repris dans *La Culture au pluriel*, Paris, UGE, 1974, coll. « 10/18 », p. 55-94.

¹⁶ Michel de Certeau, « Le fonctionnement social du savoir », *La Prise de parole. Pour une nouvelle culture*, Paris, Desclée de Brouwer, 1968, p. 83-118. L'article est repris sous le titre « L'architecture sociale des savoirs » dans *La culture au pluriel*, *op. cit.*, p. 191-226. Certeau utilise aussi l'expression « construction sociale des savoirs ».

scientifique. Question centrale pour l'historien. Cette relation au corps social est précisément l'objet de l'histoire » (p. 26-27). Ce qui est en cause n'est pas tant la critique de l'historiographie « positive », acquise depuis Febvre et Bloch, que le contenu de cette critique au moment où l'histoire économique et sociale commence à se voir contestée à son tour par une nouvelle génération d'historiens.

L'histoire, instance critique des savoirs sociaux

Considérer, comme le fait Certeau, que l'archive est au fondement d'un écart par rapport au réel, auquel l'historien se réfère mais qui ne cesse de lui échapper, n'est pas nouveau non plus. Marc Bloch ne disait pas autre chose dans *Apologie pour l'histoire*, et l'école des *Annales* n'est pas étrangère à l'idée formulée ici selon laquelle le travail de l'historien consisterait à produire une hétérogénéité par rapport à la masse d'informations, disponibles dans les sources, à l'intérieur desquelles il opère des choix en fonction de considérations extérieures. Attribuée à Henri-Irénée Marrou, l'idée que « nous ne posons au passé que les questions que le présent nous pose » est un lieu commun des années 1970. Dans le contexte du débat sur la « nouvelle histoire », tel que l'inaugure *Faire de l'histoire*, l'intérêt de sa position tient à la manière dont il fait de la « découverte d'un hétérogène » le cœur même du discours historique, et son originalité au regard des autres savoirs sociaux, notamment ceux des sciences sociales, au moment où ceux-ci sont dominés par le débat sur le structuralisme.

Par rapport à ces dernières, qui construisent des modèles d'explication à visée universelle, l'historien produit des « écarts significatifs ». Sa spécialité, c'est « le particulier » en tant qu'il est « la limite du pensable », un écart qui met à l'épreuve toute pensée de l'universel en interrogeant les conditions dans lesquelles celle-ci devient possible. Chez Certeau, la critique historique de la modélisation ne repose ni sur une pensée de la contingence, ni sur l'idée selon laquelle la complexité du réel mettrait en défaut toute tentative de montée en généralité au nom de l'érudition. Elle n'est pas un « en-deçà » de la modélisation, mais un pas de côté qui permet d'en comprendre les modalités.

On se rappelle que la seconde génération des *Annales* a construit son rapport au structuralisme en proposant une histoire de longue durée¹⁷, attentive aux structures et qui, parce qu'elle était articulée aussi sur une pensée du court terme, maintenait à l'histoire son statut de discipline de synthèse des sciences sociales.

¹⁷ Fernand Braudel, « Histoire et sciences sociales. La longue durée », *Annales ESC*, octobre-décembre 1958, p. 725-753.

C'était tout le sens de la tripartition braudélienne du temps et de son débat avec Claude Lévi-Strauss. Par sa position, Certeau prend acte d'un échec : « l'historien, écrit-il, n'est plus homme à constituer un empire. Il ne vise plus le paradis d'une histoire globale. Il en vient à circuler autour des rationalités acquises. Il travaille dans les marges. À cet égard, il devient un rôdeur » (p. 50).

On ne saurait dresser meilleur acte de décès de l'utopie braudélienne d'une histoire « totale ». On ne saurait aussi mieux prendre en charge le caractère éclaté de *Faire de l'histoire*. Certeau assume au nom de ses collègues la fin d'une histoire dont le modèle était la *Méditerranée* de Braudel. Mais il s'agit bien d'un pas de côté et non d'un retrait : un autre rôle se dessine, qui est celui de la critique des sciences sociales, de la capacité à rôder de l'une à l'autre pour en explorer les frontières et en traquer les impensés. Reportons-nous quelques années auparavant : en 1967, après *Les mots et les choses*, Certeau avait débattu avec Foucault de la question de l'hétérogénéité entre les *épistémès* et de la difficulté à penser leur succession¹⁸. Étranger comme son interlocuteur à la pensée de la continuité, il assignait alors à l'historien le rôle de rendre compte de cette hétérogénéité en recherchant dans toute *épistémè* l'impensé où se tramait sa crise à venir. C'est sous cet angle qu'il traitait alors de la possession de Loudun d'une part, de la crise de mai 68 de l'autre, dans la perspective commune d'une crise de « l'architecture sociale des savoirs » dont il s'agissait de repérer non-dits et lignes de faille¹⁹. En 1974, il conforte cette conception de l'histoire comme instance critique des sciences sociales et de leur rapport à l'universel. *Critique*, et non plus *fédératrice* : le « moment » Braudel de l'historiographie française est en train de s'achever²⁰.

Quelle prudence, en retour, sur les deux domaines qui nous préoccupent ! La proximité de Certeau avec l'œuvre de Lacan pourrait nourrir sa critique de la relation de l'archive au réel, au moment où cette question est centrale chez Lacan – le séminaire RSI, « Réel - Imaginaire - Symbolique », se tient en 1974-1975. Mais Lacan n'est pas cité, et la psychanalyse est absente du texte, à l'exception d'une référence marginale à Octave Mannoni²¹. Et si la littérature est présente, c'est seulement dans le renvoi de l'histoire aux conditions d'*institutionnalisation* d'un discours, jamais dans l'analyse de la *littérarité* de ce discours. Mieux, lorsque la littérature apparaît sous la plume de Certeau, c'est sur un registre discrètement

¹⁸ Michel de Certeau, « Les sciences humaines et la mort de l'homme », *Études*, 326, mars 1967, p. 344-360, texte repris sous le titre « Le noir soleil du langage : Michel Foucault », *L'Absent de l'histoire*, Paris, Mame, 1973, p. 115-132, puis, sous le même titre, dans *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, Paris, Folio-Gallimard, 2002, p. 152-173. Dans cette version, voir notamment les p. 165-169.

¹⁹ *Supra*, note 15.

²⁰ De manière paradoxale, la figure de Braudel, « pape des historiens », s'impose dans les médias au moment où ses héritiers se détournent du type d'histoire qu'il a promu. Voir son interview par Pierre Assouline, « Les 80 ans du "pape" des historiens », *L'Histoire*, 48, septembre 1982.

²¹ Référence, en note 32, au texte « Je sais bien, mais quand même », dans *Clefs pour l'imaginaire ou l'autre scène*, Paris, Seuil, 1969, p. 9-33.

dépréciatif. De ce que les historiens assument un rôle social, il tire en effet la conclusion suivante : « la production historique s'en trouve partagée entre l'œuvre *littéraire* de qui "fait autorité" et l'éсотérisme *scientifique* de qui "fait de la recherche" » (p. 31). La science est ainsi placée du côté de la recherche, la littérature du côté de l'autorité, subtile dépréciation de l'une par rapport à l'autre.

1975. L'opération historiographique

Du texte de 1974 à celui de 1975, le passage d'une épithète à l'autre désigne cette fois la prise au sérieux de la littérarité du texte historique : « historiographique » ne permet plus de jouer sur l'ambivalence d'« historique », qui qualifie à la fois une discipline et l'objet de cette discipline. On peut y voir chez Certeau l'héritage d'une formation marquée par la pratique de l'édition critique de textes, avec une forte dimension philologique à laquelle il a été formé en suivant le séminaire de Jean Orcibal à l'EPHE²². Mais il y a plus. Dans une note de l'article de 1974, Certeau précisait sa pensée : « Une fois pour toutes, je précise que j'emploie le mot *histoire* au sens d'*historiographie*. C'est dire que j'entends par *histoire* une pratique (une discipline), un résultat (un discours) et leur rapport » (note 2). Cette note, maintenue dans la version de 1975, aurait pu suffire. Si l'épithète change, c'est en raison de l'ajout d'une longue troisième partie intitulée « Une écriture ». Cette troisième partie est au centre des pages qui suivent.

De « l'inversion scripturaire » à la loi de l'autre

Le point de départ de Certeau est la non-transparence de la relation entre le moment de la recherche et celui de l'écriture, thème récurrent dans son œuvre. « L'opération qui fait passer de la pratique investigatrice à l'écriture » relève de ce qu'il appelle une « inversion scripturaire » (titre du § 1) : inversion de l'ordre du temps, parce qu'au temps de la recherche, celui d'un historien se tournant vers le passé qu'il interroge, se substitue le temps du récit, déployé dans l'évidence de la chronologie ; inversion de méthode, puisqu'une recherche construite dans la confrontation aux lacunes de l'archive, et tirant parti de celles-ci pour ouvrir le champ des interprétations, laisse place à un discours plein, qui revendique cohérence et complétude – sur ce constat, Certeau est proche de Paul Veyne. Il place donc au cœur de son analyse cette inversion à la fois *cachée* et *fondatrice*,

²² Jacques Le Brun, « Le secret d'un travail », dans Luce Giard, *Le Voyage mystique. Michel de Certeau, op. cit.*, p. 77-91 ; « De la critique textuelle à la lecture du texte », *Le Débat*, 48, mars-avril 1988, p. 109-116.

comme le principe d'une perte qui permet au discours de « fonctionner » : le texte historique est performatif.

On peut tirer deux conséquences de cette double inversion. D'une part, elle met le lecteur en présence d'un texte dont l'analyse structurale est possible et nécessaire pour comprendre « l'opération historiographique » : « Ainsi l'ensemble se présente-t-il comme une architecture stable d'éléments, de règles et de concepts historiques qui font système entre eux et dont la cohérence relève d'une unité désignée par le nom propre de l'auteur » (102). Mais, d'autre part, il reste à interroger ce qui s'est perdu dans l'opération qui conduit à l'écriture : « Qu'est-ce que fabrique l'*historien* quand il devient *écrivain* ? » (p. 123). On pourrait en conclure que Certeau, tout en admettant la nécessité de l'analyse structurale, ne renonce pas à poser la question de l'auteur. En fait, jusque dans cette analyse proprement textuelle, il reste attentif aux déterminants sociaux et professionnels que le texte dissimule, mais par lesquels il est en quelque sorte « agi ». La troisième partie de l'article fonctionne bien en écho des deux premières, dont elle transporte le questionnement au niveau de l'écriture historique elle-même.

Certeau s'interroge sur la manière dont l'institution s'impose comme un ressort caché du texte, comment elle est le principe d'une perte qui fonde la cohérence du récit. Sur lesquelles de ses procédures le discours historique fait-il silence, ne serait-ce que parce qu'il doit prendre la forme d'un récit ? Ce qui est perdu dans l'opération historiographique, ce ne sont pas seulement les faits que l'on écarte, les morts auxquels on ne rend pas la voix, cette part du passé qui n'a pas laissé de trace. Ce sont aussi les ressorts même de la construction du discours, dans ce qu'ils doivent à une histoire sociale des savoirs qui rend ce discours possible à condition d'être tue, et qu'il faut saisir pourtant dans le texte même, dans ses silences et ses lacunes.

« L'écriture disperse dans la mise en scène chronologique la référence de tout le récit à un non-dit qui est son postulat » (p. 107). Ce non-dit multiforme, dont l'analyse structurale ne peut rendre raison parce qu'il est une « loi masquée » (titre du § 2) *historiquement* construite, ne cesse pourtant d'affleurer dans le texte qui le dissimule : « Chassé du savoir, un revenant s'insinue dans l'historiographie et en détermine l'organisation : c'est ce qu'on ne sait pas, ce qui n'a pas de nom propre. Sous la forme d'un passé qui n'a pas de place désignable, mais ne peut être éliminé, c'est *la loi de l'autre* » (p. 108). Ainsi l'écriture historique fonctionne-t-elle « comme une image inversée : elle fait place au manque et elle le cache ; elle crée ces récits du passé qui sont l'équivalent des cimetières dans les villes ; elle exorcise et avoue une présence de la mort au milieu des vivants ». Ici se loge le recours à la psychanalyse, entre loi de l'autre et présence de la mort, dans des termes qui ne

sont pas sans rappeler les premières pages de *La possession de Loudun* en amont, celles de *La Fable mystique* en aval.

L'histoire sociale entre psychanalyse et théorie de l'énonciation

À la fois récit et discours, tendu entre deux logiques de temporalité, hanté par une absence et soumis dans ses procédures à la loi de l'autre, le texte historique est d'abord un *mixte*. Il est un « texte clivé » partagé entre deux univers de référence : un univers de la modélisation, celui des sciences sociales, dont le discours de vérité est normalement soumis à des critères de falsifiabilité ; un univers de la narration, qui est celui de la littérature, soumis à des critères de vraisemblance qui ne garantissent pas l'accès à la réalité des faits. Il cherche à convaincre, faute de pouvoir démontrer. La métaphore et l'enthymème en sont les deux figures rhétoriques privilégiées, l'une et l'autre liées à ce régime de vérité instable et fragile. La première joue sur le glissement d'un registre de sens à l'autre, pour autant que « le discours *historique* [...] prétend donner un contenu vrai (qui relève de la vérifiabilité) mais sous la forme d'une narration » (110). L'enthymème, syllogisme tronqué dont une des prémisses est sous-entendue, substituée à la relation de causalité une relation de successivité (*post hoc ergo propter hoc*). Il démontre moins qu'il ne fait croire, en rendant présent l'implicite d'un non-dit partagé entre l'auteur et le lecteur. L'usage de la citation, qui vise à introduire un effet de réel capable d'emporter la conviction, y fait entendre une autre langue au cœur même de la langue de l'historien : « se pose comme historiographique le discours qui "comprend" son autre – la chronique, l'archive, le mouvement –, c'est-à-dire celui qui s'organise en texte *feuilleté* dont une moitié, continue, s'appuie sur l'autre, disséminée, et se donne ainsi le pouvoir de dire ce que l'autre signifie sans le savoir » (p. 111).

On peut analyser de tels passages de deux manières. D'une part – on y revient plus loin –, on rappellera combien la question du « faire croire²³ » est un leitmotiv de l'œuvre de Certeau, ce jésuite érudit qui n'a jamais renoncé à « la faiblesse de croire²⁴ » et a d'abord usé des théories de l'énonciation pour rendre compte de la crise du langage chrétien au milieu des années 1960. D'autre part, on soulignera le

²³ Depuis son premier texte publié, « L'expérience religieuse, "connaissance vécue" dans l'Église », *Pax*, 19/99, mai 1956, p. 1-17 (texte repris dans Luce Giard (dir.), *Le Voyage mystique. Michel de Certeau, op. cit.*, p. 27-51), jusqu'à « Une pratique sociale de la différence : croire », conclusion du collectif *Faire croire. Modalités de la diffusion et de la réception des messages religieux du xiii^e au xve siècle*, Rome, École française de Rome, 1981, p. 363-383.

²⁴ Michel de Certeau, « La faiblesse de croire », *Esprit*, 4-5, avril-mai 1977, p. 231-245. L'article donne son titre au volume rassemblé par Luce Giard, *La Faiblesse de croire*, Paris, Seuil, 1987.

double jeu de références qui inscrit son approche du discours historique à la fois dans le registre de l'analyse du discours (Barthes, Benveniste et Todorov, côtoyant Blanchot dont il cite *L'entretien infini*) et dans celui de la psychanalyse (Laplanche et Pontalis, Freud et finalement Lacan dans la conclusion).

Si les stratégies mises en œuvre pour faire apparaître le « réel » sont si fragiles et vouées à l'échec, c'est sans doute que l'enjeu du discours historique est ailleurs que dans la défense du réalisme : il s'y joue « quelque chose d'autre que le sort ou les possibilités d'une "science objective" » (p. 120). Dans la manière dont il ne cesse de désigner le réel en tant qu'il lui est inaccessible, le texte historique devient « la représentation privilégiée d'une "science du sujet" et du sujet "pris dans une division constituante", mais avec une mise en scène des relations qu'un *corps* social entretient avec son *langage* » (p. 120). Cette mise en scène est le lieu où se croisent la psychanalyse, les théories de l'énonciation et l'histoire sociale : le dernier paradoxe du discours historique tient à la manière dont « l'écriture met en scène une population de morts – personnages, mentalités ou prix » (p. 117), avec un effet proprement performatif. « L'écriture ne parle du passé que pour l'enterrer », écrit Certeau, « aussi peut-on dire qu'elle fait des morts pour qu'il y ait ailleurs des vivants. Plus exactement, elle reçoit les morts qu'a fait un changement social, afin que soit marqué l'espace ouvert par ce passé et pour qu'il reste possible cependant d'articuler ce qui apparaît sur ce qui disparaît. [...] Une société se donne ainsi un présent grâce à une écriture historique » (p. 119).

Conclusion. Un « accent étranger »

Comment situer ce texte double, dans le champ historiographique et dans l'œuvre de Michel de Certeau ? La version de 1974 formule à l'intention d'une génération d'historiens les voies par lesquelles ils sont en train de sortir de l'univers braudélien dans lequel ils ont été formés. Une partie de l'analyse est neuve au moment où Certeau la formule, mais la langue en est familière. En revanche, la partie rajoutée en 1975 produit un effet d'étrangeté dont on ne trouve de répondants que chez des auteurs venus de l'extérieur : le Foucault des premières pages de *L'ordre du discours*, faisant surgir sans le nommer *L'innommable* de Beckett au service d'un discours qui se refuse à tout commencement²⁵ ; Roland Barthes analysant en linguiste « le discours de l'histoire » dans un article de 1967²⁶. Le glissement qui se produit entre « l'opération historique » de 1974 et celle, « historiographique », de 1975 est tout sauf anodin.

²⁵ Michel Foucault, *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971, p. 7-10.

²⁶ Roland Barthes, « Le discours de l'histoire », in *Le bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Paris, Seuil, 1984, p. 153-166. Certeau cite ce texte à plusieurs reprises.

Dans le champ historiographique français tel qu'on l'a décrit plus haut, cette troisième partie est un hapax, dont il est remarquable qu'il ne soit pas paru dans le collectif *Faire de l'histoire*, quand bien même les raisons concrètes ayant conduit à cette décision nous demeurent inconnues en l'absence d'archives. Alors que le texte de 1974 se construisait dans un rapport privilégié avec les historiens des *Annales*, la troisième partie repose d'abord sur un dialogue avec les linguistes et les psychanalystes, où les historiens n'interviennent que de façon secondaire²⁷. Les trois parties de l'article fonctionnent pourtant de manière cohérente : la dernière ressaisit *au niveau du texte* l'histoire de l'institution historique et des pratiques professionnelles des historiens qui faisait l'objet des deux premières. Le recours à la psychanalyse est le moyen par lequel Certeau maintient la nécessité d'une histoire *sociale* dont il cherche les traces dans le corps même de l'écriture.

J'ai indiqué à plusieurs reprises comment « L'opération historiographique » renvoie aussi à l'itinéraire intellectuel de Certeau. L'attention aux procédures de conviction était présente dès les années 1960, lorsque Certeau analysait à l'épreuve des théories de l'énonciation d'Austin la crise de crédibilité du discours religieux qui était encore le sien quand il dirigeait la revue jésuite *Christus* aux côtés de François Roustang²⁸. L'interrogation sur le régime de vérité du discours historique, sur ses liens avec les sciences sociales et la psychanalyse, renvoie aux réflexions immédiatement postérieures à mai 68 sur la crise de l'architecture sociale des savoirs. La réflexion sur la manière dont le discours historique « enterre les morts comme moyen de fixer une place aux vivants » (p. 118) a tenu une place clé dans la polémique de 1970 avec Robert Mandrou autour de « la beauté du mort²⁹ ». En aval, l'ensemble de ces thématiques est au cœur du texte inédit que Certeau consacre à l'écriture par Freud de *Moïse et le monothéisme*³⁰ dans *L'écriture de l'histoire*.

J'aimerais souligner enfin combien ce rapport à la mort nourrit dans l'œuvre de Michel de Certeau une forme de compagnonnage entre l'auteur vivant et ceux qu'il prend pour objet d'études. Compagnonnage avec Jean-Joseph Surin, dont il a publié la correspondance et dans l'œuvre duquel il a trouvé un écho aux questions que l'actualité pose aux dispositifs de savoir contestés par la crise des années 68 ; compagnonnage avec Henri Bremond, qui se confronta aux spirituels de l'époque moderne en écho à la crise du modernisme chrétien dont il fut un protagoniste³¹ ;

²⁷ À titre indicatif et avec la prudence qui s'attache à ce type de comptage : sur les 70 auteurs cités une ou plusieurs fois dans « L'opération historique », on compte 36 historiens, 18 philosophes, 8 linguistes, un psychanalyste ; dans la troisième partie de « L'opération historiographique », sur 33 auteurs : 11 linguistes, 8 psychanalystes, 7 historiens, 5 philosophes.

²⁸ Michel de Certeau, « Expérience chrétienne et langages de la foi », *Christus*, n°46, 1965, p. 147-163. Voir Denis Pelletier, « L'expérience religieuse. Note sur quatre textes de Michel de Certeau », in Luce Giard (dir.), *Michel de Certeau. Le voyage de l'œuvre*, Paris, Éditions des Facultés jésuites de Paris, 2017, p. 31-44.

²⁹ Michel de Certeau, Dominique Julia, Jacques Revel, « La beauté du mort », cité supra. La polémique porte sur la notion de « culture populaire ».

³⁰ Michel de Certeau, « La fiction de l'histoire. L'écriture de "Moïse et le monothéisme" », *L'écriture de l'histoire*, op. cit., p. 312-358.

compagnonnage avec Freud, dont Certeau écrit, à propos de *Moïse et le monothéisme* : « Je me suis risqué dans le texte freudien avec une demande d'historien. Il parle une langue qui m'est familière, celle qu'avec une ironie modeste il attribue aux "chercheurs qualifiés". En fait il l'adopte. Il la pratique avec un accent étranger, en homme venu d'ailleurs. Cet écart entre la langue et la démarche indique l'entrée de la danseuse. Déplacé où il est, ce Moïse égyptien déplace mes questions³² ». Tout se passe comme si Certeau entendait chez Freud « l'accent étranger » qui est le sien parmi les historiens des *Annales*.

Cette proximité avec des auteurs disparus est la contrepartie heureuse, peut-être la rétribution, de la « loi de l'autre » qui fonctionne dans le discours historique. Elle est en fait une chaîne de proximités construites dans le corps même des textes : de même que Certeau noue une longue relation d'interlocution avec Surin, Bremond ou Freud, de même Surin devient l'interlocuteur et l'égal du « jeune homme du coche » qui l'enseigne sur la foi³³, Bremond l'interlocuteur et l'égal des « saints » du xvii^e siècle qui l'éclairent sur la mystique, Freud l'interlocuteur et l'égal du président Schreber dont il s'interroge pour savoir ce qu'il lui doit de ses propres analyses sur la psychose paranoïaque³⁴.

Cette chaîne de compagnonnages me paraît avoir chez Certeau une fonction théorique et politique. Elle se construit entre des sujets égaux entre eux, les uns vivants, les autres morts, tous également légitimes dans leur prise de parole, ce qui interdit à l'historien toute forme de surplomb par rapport à ceux qu'il prend pour objets d'études. Elle est aussi ce par quoi l'historien parle non plus seulement dans la langue de l'autre, mais dans la langue *d'un* autre, dans la langue d'un mort, validant ainsi cette présence du passé au présent par laquelle la tradition freudienne dont Certeau est solidaire déstabilise en profondeur l'espace social des savoirs hérité de la crise du xvii^e siècle dont il est spécialiste³⁵. Elle est enfin, me semble-t-il, ce qui subvertit l'écart entre la source, c'est-à-dire l'archive, et le discours des historiens, entre le document et l'historiographie, au profit d'un espace commun où les textes aussi sont à égalité comme le sont leurs auteurs, morts ou

³¹ Michel de Certeau, « *La métaphysique des saints*. Une interprétation de l'expérience religieuse moderne », in Maurice Nédoncelle, Jean Dagens (dir.), *Entretiens sur Henri Bremond*, Paris et La Haye, Mouton, 1967, p. 113-141 ; texte repris dans *Le Lieu de l'autre. Histoire religieuse et mystique*, Paris, Gallimard - Seuil - Hautes Études, 2005, p. 59-88

³² Michel de Certeau, « La fiction de l'histoire. L'écriture de "Moïse et le monothéisme" », article cité, p. 352-353.

³³ Michel de Certeau, « L'illettré éclairé dans l'histoire de la lettre de Surin sur le jeune homme du coche (1630) », *Revue d'ascétique et de mystique*, 44, 1968, p. 369-412. Une partie du texte sera reprise et remaniée au chapitre 7 de *La fable mystique*, Paris, Gallimard, 1982.

³⁴ Michel de Certeau, « L'institution de la pourriture : Luder », *Action poétique*, 72, décembre 1977, p. 177-188, texte repris dans *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, Paris, Folio, 1987, p. 148-167.

³⁵ Michel de Certeau, « Psychanalyse et histoire », in Jacques Le Goff (dir.), *La nouvelle histoire, op. cit.*, p. 477-487, texte repris dans *Histoire et psychanalyse entre science et fiction, op. cit.*, p. 97-117.

vivants : une sorte d'espace démocratique des textes qui n'est rien d'autre, à ses yeux, que l'espace littéraire.

PLAN

- Faire de l'histoire et l'historiographie des années 1970
 - L'école des Annales après Fernand Braudel
 - Deux champs en marge, la littérature et la psychanalyse
- 1974. L'opération historique
 - Institution historique et construction sociale des savoirs
 - L'histoire, instance critique des savoirs sociaux
- 1975. L'opération historiographique
 - De « l'inversion scripturaire » à la loi de l'autre
 - L'histoire sociale entre psychanalyse et théorie de l'énonciation
- Conclusion. Un « accent étranger »

AUTEUR

Denis Pelletier

[Voir ses autres contributions](#)

Historien, Denis Pelletier occupe la direction d'études « Histoire et sociologie du catholicisme contemporain » à l'EPHE, PSL. Il est membre du GSRL (Groupe Sociétés Religions Laïcités, UMR 8582, EPHE-CNRS) et directeur de la rédaction des *Archives de sciences sociales des religions*. Il a récemment co-dirigé, avec Jean-Louis Schlegel, *À la gauche du Christ. Les chrétiens de gauche en France de 1945 à nos jours*, Paris, Seuil, 2015 ; avec Marie-Emmanuelle Chessel, *Entreprises et religions*, n° spécial d'*Entreprises et histoire*, 81, décembre 2015 ; avec Olivier Chatelan et Jean-Philippe Warren, *Sociologies catholiques*, dossier des *Archives de sciences sociales des religions*, 179, octobre-décembre 2017, p. 17-191.